



Association Les Vernets d'Arve

Aux rédactions concernées

Avec l'Association Les Vernets d'Arve, Genève célèbre 50 années de logements sociaux pour femmes dans le besoin

Genève, le 20 avril 2010 – C'est en présence de M. Rémy Pagani, Maire de Genève, et de plusieurs personnalités proches du CLAFG (Centre de liaison des associations féminines genevoises) qu'ont été célébrés les cinquante ans d'activités de l'Association "Les Vernets d'Arve". Fondée en 1960, cette Association issue du CLAFG a pu construire au fil des années, trois immeubles de 129 appartements mis en location à des femmes à revenus modestes, vivant seules ou avec des enfants.

"Nous sommes fières de pouvoir poursuivre l'œuvre initiée par des femmes engagées et responsables qui se sont mobilisées pour la cause des femmes" a précisé Madame Carmen Rolland, présidente de l'Association. "Nous comptons d'ailleurs développer notre mission par la construction d'un nouvel immeuble d'une cinquantaine d'appartements". La demande est extrêmement forte a poursuivi Madame Rolland.

Un réseau d'entraide bien organisé

Dans le cadre de la procédure d'attribution de ces logements à loyers modérés, l'Association Les Vernets d'Arve informe Madame Claude Golovine, Présidente du CLAFG des appartements vacants. Cette dernière propose à tour de rôle et de manière équitable les appartements, aux différentes Associations féminines.

Quand bien même ces appartements doivent représenter une solution provisoire dans la vie de femmes en cours de réinsertion, force est de constater que le taux de rotation se révèle faible, en particulier pour les personnes plus âgées. C'est pourquoi l'Association souhaite pouvoir construire de nouveaux logements.

Un toit pour redonner espoir

Situés sur des terrains propriétés de l'Etat, les immeubles du 7 quai des Vernets (1962) et des 5-7 avenue de Chamonix (1982) totalisent 129 appartements de 2 à 4 pièces, tous occupés, certains avec des enfants. La forte demande latente permettrait d'envisager la construction d'un bâtiment de 50 appartements supplémentaires. Des démarches seront prises auprès de la Ville et de l'Etat afin de tenter de bénéficier de nouveaux droits de superficie.

La diversité des locataires rappelle que la précarité touche tous les profils de femmes. Nos immeubles sont occupés par des femmes en situation financière et sociale difficile. Afin d'éviter de créer des ghettos, la sélection des candidates tente de privilégier une certaine mixité (âge, femmes seules, étudiantes, retraitées, femmes victimes de violences etc.)

Photos libres de droit à disposition sur demande

Pour tout renseignement :

Christelle Rolland, c.rolland@cc-communication.ch

T. 076 369 11 84